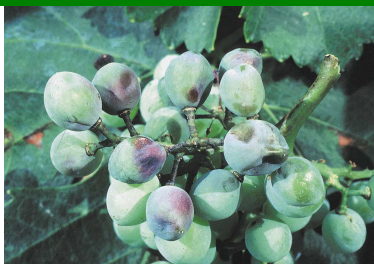


Eudémis : Intensification des attaques de troisième génération

Mildiou : Développement du mildiou mosaïque

Mildiou



D'après la modélisation, les pluies orageuses et les hygrométries enregistrées entre le 1^{er} et le 7 août peuvent générer de nouveaux repiquages sur l'ensemble des stations régionales. Les sorties de taches correspondantes à ces nouveaux repiquages sont attendues à partir du 14 août.

Aude

De plus, de nouveaux symptômes sur feuilles sont observés sur l'ensemble du vignoble audois suite aux pluies des 24, 25, 26 et 27 juillet. Dans certaines situations ces nouveaux symptômes peuvent dépasser les 10 taches par ceps.

On observe principalement des taches sur jeunes feuilles et ponctuellement quelques symptômes de type mildiou mosaïque.

Gard

Les rosées répétées et les orages entretiennent des sorties continues de mildiou mosaïque sur les jeunes pousses.

Aujourd'hui tout le vignoble est concerné par le développement de ce mildiou mosaïque et les attaques sont particulièrement virulentes dans les parcelles vigoureuses et les parcelles en croissance végétative. Dans ces cas là, la maturation peut être très pénalisée, tout particulièrement sur les cépages tardifs.

Hérault

De nouveaux symptômes de repiquage sur jeunes feuilles et de mildiou mosaïque sont visibles au vignoble. L'indice de risque est globalement stable.

Pyrénées-Orientales

Des taches sur feuilles sont présentes. La forme mildiou mosaïque est aussi présente dans de nombreuses parcelles sur les hauts des rameaux.

Tordeuses de la grappe

Aude

Le vol se poursuit sur les secteurs les plus précoces : Basse plaine de l'Aude, Littoral, Minervois, Corbières.

Viticulture - N° 19 9 août 2011

Sur le Carcassonnais, le Cabardès, les hautes Corbières et les zones précoces de la Malepère et du Limouxin les premières prises de papillons sont enregistrées.

Les dépôts de pontes restent généralement faibles mais peuvent ponctuellement atteindre les 30 pontes pour 100 grappes.

Sur les secteurs les plus tardifs de la Malepère et du Limouxin le vol n'as pas débuté.

Gard

Le vol de troisième génération se poursuit, avec des niveaux de captures très hétérogènes.

Des dépôts de pontes fraîches sont encore visibles sur des secteurs déjà concernés et apparaissent sur de nouveaux secteurs, y compris sur des zones où le vol est faible. Ces dépôts se sont intensifiés par rapport à la semaine précédente.

Les premières perforations, liées aux toutes premières pontes, sont désormais observées.

Hérault

Le vol se poursuit en toutes zones avec de très faibles niveaux de captures, hormis dans le Montpelliérais où il est plus significatif.

Le nombre de pontes viables observé est souvent faible, mais parfois localement important, comme par exemple dans les Hauts Coteaux où il peut atteindre près de 200 pontes pour 100 grappes malgré peu de captures de papillons.

Les premières perforations sont observées dans les zones précoces.

Pyrénées-Orientales

La troisième génération est en cours dans tout le vignoble départemental, sauf sur le secteur des Fenouillèdes 2 (Tarerach, Montalba, Trévillach) où il faut attendre un avis ultérieur.

Cicadelle de la flavescence dorée



Symptômes de flavescence dorée sur syrah

Vignoble régional (excepté Gard)

Les captures de la cicadelle vectrice de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*, continuent.

Les parcelles doivent toujours être surveillées pour repérer les souches contaminées. Les symptômes sont visibles jusqu'à la chute des feuilles.

Les ceps atteints doivent être arrachés le plus tôt possible.

Pourriture grise

Vignoble régional

La pluviométrie exceptionnelle de cet été, en quantité et en fréquence, provoque un grossissement continu des baies. Ce phénomène ajouté à la compacité des grappes (grenache, viognier, chardonnay, sauvignon, syrah, cinsaut...) génère des déchirures au niveau des pellicules des grains de raisin.

Dans les parcelles touchées par l'oïdium, la fissuration des baies est fortement accentuée et augmente les risques d'implantation et de développement du botrytis.

Dans les parcelles touchées par les tordeuses de la grappe, les perforations de deuxième génération sont très souvent le siège de foyers de pourriture grise.

Ces conditions favorisent la progression de la pourriture grise en fréquence et en intensité excepté dans l'Aude (généralement inférieur à 10% des grappes touchées) et dans l'Hérault (en fréquence et intensité la plupart du temps faibles à très faibles).

Maladies du bois

Vignoble régional

Des symptômes d'Esca et BDA sont facilement observés sur l'ensemble du vignoble. Les deux formes : forme lente et apoplexie coexistent au vignoble.

Cicadelles des grillures



Symptômes de grillures

Aude

Symptômes et larves de cicadelles sont en augmentation sans toutefois atteindre le seuil de nuisibilité.

Gard / Pyrénées-Orientales / Hérault

Les symptômes de grillures déjà présents restent visibles sur quelques parcelles (Carignan et Merlot essentiellement) mais sans évolution notable.

Les niveaux de population larvaires sont très faibles.

Accidents climatiques

Pyrénées-Orientales

Le 5 août, un violent orage de grêle s'est abattu du secteur des Aspres jusqu'à la mer. Cette grêle a causé des dégâts pouvant être très importants sur certaines parcelles, sur feuilles et sur grappes.

Ravageurs secondaires - *Nisius senecionis* (pour information)

Punaise *Nisius senecionis* dans l'Aude

Cette année, un plantier a encore subi la voracité de punaises. En général, présentes sur une parcelle (vigne ou parcelle en repos) sur laquelle il y a eu de la rouquette, elles migrent ensuite sur des plantiers ou vignes en production. Elles sont présentes par milliers au sol et peuvent faire des dégâts conséquents sur vigne en une semaine. Plants ou cep asséchés, même le chiendent n'y résiste pas !



Invasion de *Nisius senecionis*

Dernier Bulletin de Santé du Végétal. Bonnes vendanges à tous.

Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon

Directeur de publication : Guy Giva

Rédacteur en chef : Christel Chevrier

Comité de rédaction : Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

Rédigé en collaboration avec : Chambres d'agriculture LR, Escudier, BASF, CAPL, A.C.H. La Cavale, Lycée Charlemagne, Péris Montariol, Ets Touchat, SAS Maurin, Ets Jullian, Ets Perret, FREDON-LR.

Crédit photos : Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par le viticulteur et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.

Viticulture - N° 19 9 août
2011